

- Homologation des résultats du championnat de ligue d'endurance tout terrain.
- Demandes de numéros: les pilotes licenciés en 2019 et 2020 (compétition ou entraînement) garderont d'office leurs numéros et ce pour toutes les grilles de numéros. Les pilotes qui n'auront pas été licenciés sur ces deux années perdront leur numéro qui sera remis en disponible. Les pilotes qui souhaitent changer de numéro, changer de catégorie, les nouveaux licenciés ou les licenciés antérieurs à 2019 demanderont les numéros restant à disposition.
- Reconduction du cahier de sanctions.
- Reconduction du collectif espoir avec les 13 pilotes du collectif 2020.
- Deux journées de roulage minicross – 85 cc – 125 cc – MXF en proposant aux clubs organisateurs en 2020 ces journées.
- Endurance tout terrain : l'épreuve de Fenioux (79), le 31 octobre, sera intégrée à notre calendrier.
- Quad : collaboration avec une autre ligue, à savoir la Bretagne ou le Centre-Val-de-Loire suivant les volontés de ces ligues.
- Non reconduit en 2021 : journée de roulage tout terrain, week-end kid, intégration de l'épreuve de Saint-Georges-les-Baillargeaux (86) à notre calendrier de l'endurance tout terrain car cette épreuve comptera pour le championnat de France cross-country qui a pour conséquence une augmentation du droit d'engagement et de n'accepter que les pilotes solos.
- Participations aux trois coupe des régions (motocross, quadcross et endurance tout terrain).
- Reconduction du trophée clubs qui sera proposé en priorité au MC de la Divatte qui devait l'organiser en 2020 à Barbechat.
- Pas de modifications des règlements des différents championnats de ligue et départemental et du trophée des clubs.
- Elaboration du budget prévisionnel pour un montant de 16 985,00 €.